Observatoire Régional de la Santé

LE DISPOSITIF MEDICOSOCIAL D'ADDICTOLOGIE DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019

LES CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION DES ADDICTIONS AVEC HEBERGEMENT

Rapport 146 – Décembre 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

LE DISPOSITIF MEDICOSOCIAL D'ADDICTOLOGIE DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019

LES CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION DES ADDICTIONS AVEC HEBERGEMENT

Une étude financée par

L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

Réalisée par l'ORS Nouvelle-Aquitaine
Ruth CRECEL, Julien GIRAUD

sommaire

I. RÉSULTATS **8**

A. 120 places installées dans 5 centres 8

1. **230 personnes hébergées par les CTR et CT de la région en 2019** **8**
2. **L'alcool à l'origine de la prise en charge de la moitié des personnes** **10**
3. **80 ETP dont la moitié de travailleurs sociaux** **12**

INDEX DES GRAPHIQUES

Graph. 1. Répartition (%) des patients ayant quitté les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine en 2019 selon la durée de leur séjour 12

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Le dispositif des CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine, en 2019 9

Tableau 2. Répartition des patients hébergés dans les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine, selon le sexe et l'âge en 2019 '%) 9

Tableau 3. Répartition des patients hébergés dans les CRT et CT de Nouvelle-Aquitaine, selon l'addiction la plus dommageable, en 2019 (%) 10

Tableau 4. Proportion (%) de patients hébergés dans les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine en 2019, ayant consommé les substances par la voie intraveineuse antérieurement 10

Tableau 5. Proportion (%) de patients hébergés dans les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine en 2019, ayant bénéficié d'un dépistage des infections par les virus des hépatites B et C et de l'immunodéficience humaine 11

Tableau 6. Nombre d'équivalents temps plein de professionnels des CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine, en 2019 (ETP) 12

CONTEXTE

L'Agence régionale de la santé Nouvelle-Aquitaine a souhaité disposer d'un bilan actualisé du dispositif médicosocial d'addictologie. Ce bilan a été initié dans la région dans le cadre des travaux de suivi du premier schéma régional médicosocial d'addictologie 2009-2014 puis du premier Projet régional de santé 2012-2016. Le nouveau schéma régional de santé 2018-2023 s'engage dans l'axe 1-2 « Agir le plus tôt possible sur les déterminants de santé », à « prévenir les conduites addictives et réduire leurs conséquences nocives ». Les actions qui seront mises en œuvre dans ce sens vont pouvoir s'appuyer sur le dispositif médico-social.

Ce bilan est réalisé par l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine à partir des rapports d'activité des structures médicosociales de lutte contre les conduites addictives. Il s'agit des centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (CSAPA), menant leurs activités en ambulatoire ou dans le cadre d'un hébergement (centres résidentiels), et des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD). Ces rapports d'activité sont renseignés par les structures à la demande de la Direction générale de la santé (DGS).

Ce document décrit les CSAPA résidentiels de la région et leurs activités. Les CSAPA ambulatoires, les consultations jeunes consommateurs, les interventions des CSAPA en centre pénitentiaire et les CAARUD sont présentés dans des documents distincts.

Deux dispositifs mobilisés pour l'accompagnement de personnes en difficultés avec les consommations de substances psychoactives, les lits halte soins santé (LHSS) et les appartements de coordination thérapeutiques (ACT), complètent ce bilan. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a, pour ce faire, organisé un recueil de données auprès de ces structures.

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine pilote et finance l'ensemble de ces travaux.

I. RÉSULTATS

Le dispositif médicosocial d'addictologie comprend plusieurs modalités d'accompagnement avec un hébergement dont quatre formes existent dans la région : les centres thérapeutiques résidentiels (CTR), les communautés thérapeutiques (CT), les appartements thérapeutiques relais, les appartements de coordination thérapeutique (ACT). Il n'y a pas de réseau de familles d'accueil spécialisées dans la région. Les deux premiers, CTR et CT appartiennent à la catégorie des centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (CSAPA) résidentiels.
Ce document présente les informations issues des rapports d'activité des CTR et CT.

A. 120 places installées dans 5 centres

Les centres thérapeutiques résidentiels (CTR), appelés parfois centres de post-cure, sont des lieux de soin avec hébergement collectif qui prennent en charge les personnes sevrées ou sous traitement de substitution, inscrites dans une démarche volontaire. Le séjour dure environ trois mois et peut être renouvelé. Les missions des CTR sont de consolider le sevrage et de permettre aux personnes de construire un projet individuel de réinsertion.
Dans la région, deux CTR sont implantés en Gironde et un dans les Landes. Ceux de Gironde sont gérés par le CEID Addictions 33 (CTR de Bègles et CTR la Ferme Merlet à Saint-Martin-de-Laye). L'association SUERTE gère le CTR Broquedis implanté à Saint-Martin-de-Seignanx dans les Landes. Ils offrent au total 50 places.
Les communautés thérapeutiques (CT) sont des structures qui prennent en charge des consommateurs dépendants à une ou plusieurs substances psychoactives qui souhaitent s'inscrire dans un projet thérapeutique et de réinsertion sociale. Les communautés thérapeutiques s'appuient sur les compétences de groupes de pairs. Les séjours sont d'environ 18 mois. La Nouvelle-Aquitaine en compte deux sur une dizaine en France : une en Dordogne, gérée par l'association AURORE, située à Brantôme, à recrutement national, de 35 places et une en Gironde, gérée par le CEID Addictions 33, située à Barsac, à recrutement majoritairement local, de 35 places.

1. 230 personnes hébergées par les CTR et CT de la région en 2019

Au cours de l'année 2019, les trois CTR ont hébergé 116 personnes et les deux CT un nombre comparable (114), soit 230 personnes au total. Globalement, 36 % des personnes hébergées sont originaires du département d'implantation de la structure mais cette proportion est nettement plus élevée dans les trois structures de Gironde (47 à 84 %). À l'inverse, elle est très faible à la CT de Brantome (5,1 %) et d'environ 18,4 % au CTR de Broquedis.

78 % des résidents sont des hommes. Le CTR Broquedis à Saint-Martin-de-Seignanx dispose d'une unité mères-enfants. Cette spécificité explique la proportion plus importante de femmes qui y est hébergée (28,6 %). Deux centres accueillent moins de femmes, il s'agit du CTR de Bègles et du CT de Brantôme. Les hommes sont sur représentés (78 %).

Parmi les personnes accueillies, 70 % sont âgées de 30 à 49 ans ; 14 % ont moins de 30 ans.

Un tiers des personnes hébergées durant l'année 2019 disposent d'un logement durable alors que 29 % sont des personnes sans domicile fixe et 39 % vivent dans un logement provisoire ou précaire.

Les ressources de près d'un quart des personnes sont rattachées à un emploi (en emploi ou ressources de pôle emploi) ; 35 % sont bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et 33 % de l'allocation adultes handicapés (AAH).

Tableau 1. *Le dispositif des CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine, en 2019*

	Nb de places	Nb de personnes hébergées	Dont originaires du département (%)
33-CTR Bègles	11	32	84,4
33-CTR La Ferme Merlet	16	35	51,4
40-CTR Broquedis	23	49	18,4
24-CT Brantôme	35	59	5,1
33-CT du Fleuve	35	55	4,.3
Total Nouvelle-Aquitaine	**120**	**230**	**36,1**

Source : Rapports d'activité des CTR et CT 2019, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Tableau 2. *Répartition des patients hébergés dans les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine, selon le sexe et l'âge en 2019 '%)*

	Part des femmes	Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans et +
33-CTR Bègles	12,5	18,8	75,0	6,3
33-CTR La Ferme Merlet	34,3	0,0	77,1	22,9
40-CTR Broquedis	28,6	10,2	75,5	14,3
24-CT Brantôme	13,6	33,9	59,3	6,8
33-CT du Fleuve	21,8	1,8	69,1	29,1
Total Nouvelle-Aquitaine	**21,7**	**13,9**	**70,0**	**16,1**

Source : Rapports d'activité des CTR et CT 2019, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

La majorité des patients sont adressés aux CTR et CT par des structures spécialisées en addictologie du secteur médicosocial (37 %) ou hospitalier/médecins de ville (23 %). Près de 18 % des patients sont adressés par des structures spécialisées hospitalières. Plus d'un patient sur dix a eu l'initiative de la demande de prise en charge d'hébergement (12 %) et 10 % ont été orientés par les services sociaux ou de la justice.

2. L'alcool à l'origine de la prise en charge de la moitié des personnes

Le produit consommé (ou l'addiction) le plus dommageable à l'origine de la prise en charge est l'alcool pour 59 % des patients, les opiacés et traitements détournés de leur usage thérapeutique pour 20 % et la cocaïne pour près de 19 %. Le cannabis et les autres substances sont à l'origine de l'admission de 2 % des patients hébergés en 2019. Si l'alcool est le produit à l'origine de l'addiction la plus dommageable dans les cinq centres, la cocaïne/crack et les opiacés est fortement représentée en 2019 comme en 2017 et 2018 au CT de Brantôme (34 %).

Tableau 3. *Répartition des patients hébergés dans les CRT et CT de Nouvelle-Aquitaine, selon l'addiction la plus dommageable, en 2019 (%)*

	Alcool	Opiacés*	Cocaïne, crack	Cannabis	Autres**	Total
33-CTR Bègles	65,6	9,4	18,8	6,3	0,0	100,0
33-CTR La Ferme Merlet	54,3	37,1	8,6	0,0	0,0	100,0
40-CTR Broquedis	59,2	24,5	12,2	4,1	0,0	100,0
24-CT Brantôme	57,1	5,4	33,9	1,8	1,8	100,0
33-CT du Fleuve	60,0	25,5	14,5	0,0	0,0	100,0
Total Nouvelle-Aquitaine	59,0	19,8	18,5	2,2	0,4	100,0

Source : Rapports d'activité des CTR et CT 2019, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**et traitements de substitution détournés*
***amphétamines, ecstasy, sans substance*

Globalement, la moitié des patients de 2019 ont consommé les substances psychoactives par la voie intraveineuse. Cette proportion est plus importante chez les patients du CT de Brantôme et du CTR La Ferme Merlet que dans les autres centres.

Tableau 4. *Proportion (%) de patients hébergés dans les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine en 2019, ayant consommé les substances par la voie intraveineuse antérieurement*

	% utilisateurs de la voie intraveineuse
33-CTR Bègles	25,0
33-CTR La Ferme Merlet	65,7
40-CTR Broquedis	38,8
24-CT Brantôme	66,1
33-CT du Fleuve	27,3
Total Nouvelle-Aquitaine	47,3

Source : Rapports d'activité des CTR et CT 2019, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Le suivi des infections par les virus des hépatites B et C et du virus du sida figure parmi les missions des centres. La totalité des patients hébergés à la Ferme Merlet a bénéficié d'un dépistage des VHB, VHC et VIH dans l'année. A l'opposé, les proportions de personnes dépistées dans l'année sont de l'ordre de à peine la moitié pour le VHB et seulement proche de 58 % pour le VHC et le VIH à la CT de Brantôme.

Il n'est pas possible de savoir par le questionnaire si les patients ont été dépistés en amont de leur admission notamment lorsque les personnes ont fait un séjour pour sevrage.

Près de 38 % patients en 2019 ont bénéficié d'un traitement de substitution, proportion identique à celle de l'année 2018 mais plus élevée qu'en 2017 (34,6).

Tableau 5. *Proportion (%) de patients hébergés dans les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine en 2019, ayant bénéficié d'un dépistage des infections par les virus des hépatites B et C et de l'immunodéficience humaine*

	Dépistage VHB	Dépistage VHC	Dépistage VIH
33-CTR Bègles	71,9	81,3	87,5
33-CTR La Ferme Merlet	100,0	100,0	100,0
40-CTR Broquedis	NR	NR	NR
24-CT Brantôme	47,5	57,6	57,6
33-CT du Fleuve	NR	NR	NR
Total Nouvelle-Aquitaine	**68,3**	**75,5**	**77,0**

Source : Rapports d'activité des CTR et CT 2019, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Durant l'année 2019, 155 personnes ont quitté le CTR ou la CT où elles étaient accueillies. 24 % d'entre elles y sont resté entre 1 et 3 mois, près de 25 % entre 3 et 6 mois, et 33 % entre 6 mois et un an. 7 % des personnes ont quitté le centre dès le premier mois de séjour et 12 % au-delà d'un an de séjour. Ces séjours très longs sont plus représentés parmi les sortants du CT Brantôme et CT du Fleuve.

La moitié des personnes ont quitté le centre au terme du contrat de séjour mais 27 % des séjours ont été interrompus à l'initiative des patients. Les autres séjours ont été interrompus pour une réorientation dans une structure médicosociale plus adaptée ou une hospitalisation (9 %). D'autres personnes, ne respectant pas le règlement intérieur et / ou le contrat de séjour, ont été exclues par le centre (16 %). Un décès a été enregistré en 2019.

Graph. 1. *Répartition (%) des patients ayant quitté les CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine en 2019 selon la durée de leur séjour*

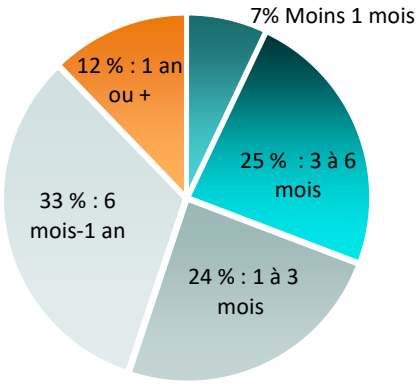

Source : Rapports d'activité des CTR et CT 2019, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

3. 80 ETP dont la moitié de travailleurs sociaux

Plus de 80 équivalents temps plein de professionnels sont salariés des CTR et CT, soit 0.35 ETP par résident hébergé. Globalement, les travailleurs sociaux (essentiellement des éducateurs spécialisés et des moniteurs éducateurs) constituent près de 40 % des ETP de professionnels, les veilleurs de nuit et maîtres de maison 16 %, les médecins et infirmiers représentent près de 11 % des ETP, les psychologues 4 %. Le CTR Broquedis ne compte pas de psychologue dans son équipe salariée.

Tableau 6. *Nombre d'équivalents temps plein de professionnels des CTR et CT de Nouvelle-Aquitaine, en 2019 (ETP)*

	Médecins	Psychologues	Infirmiers ou autres paramédicaux	Travailleurs sociaux	Maîtres de maisons et surveillants de nuit	Services généraux*	Total
33-CTR Bègles	0,2	0,5	1,6	6,0	3,0	2,7	14,0
33- CTR La Ferme Merlet	0,4	0,7	1,6	5,8	2,7	3,0	14,1
40-CTR Broquedis	0,5	0,0	2,0	10,6	5,0	1,5	19,6
24-CT Brantôme	0,2	1,8	1,4	8,7	2,4	2,9	17,4
33-CT du Fleuve	0,5	0,5	2,0	8,8	3,0	2.8	16,8
Total Nouvelle-Aquitaine	**1,8**	**3,5**	**8,7**	**39,1**	**16,0**	**12,8**	**81,8**

Source : Rapports d'activité des CTR et CT 2019, DGS – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
*Services généraux, administratifs et direction

Observatoire Régional de la Santé

RÉSUMÉ DU RAPPORT

En 2019, 120 places dont 50 pour les trois (3) Centres Thérapeutiques Résidentiels (CTR) et 70 pour les deux (2) Communautés Thérapeutiques ont été déployés dans la région Nouvelle-Aquitaine.
Au total, 230 personnes ont été hébergés avec 78 % d'hommes.
L'alcool constitue l'addiction principale à l'origine de la prise en charge des patients reçus.
Les travailleurs sociaux (Educateurs spécialisés ; moniteurs éducateurs) représentent 40 % parmi les 80 équivalents temps plein (ETP) de professionnels salariés des CTR et CT.

POUR NOUS CITER

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine en 2019. Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions avec hébergement. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport N° 146. 13 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA (www.ors-na.org)

+ D'INFORMATIONS

Cette étude est réalisée avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Pour nous joindre

SIÈGE
58 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX
05.56.56.99.60

Antenne de LIMOGES
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES
05.55.32.03.01

Antenne de POITIERS
203 route de Gençay
86280 SAINT BENOÎT
05.49.38.33.12

contact@ors-na.org
www.ors-na.org